



LE MEE SUR SEINE

01 et 02 DECEMBRE 2018

CONCOURS EN SALLE - 2 x 18m

Sélectif pour le Championnat de France



Lieu du concours : Gymnase René Rousselle, 700 rue des Lacs, gare RER (D) du Mée sur Seine
(coordonnées **GPS** : 48.541895N, 2.621774E) - Accessible aux personnes à mobilité réduite

Horaires des tirs : **Samedi 01 décembre :** D1 = 13h30 – D2 = 17h30 (+ soupe à l'oignon)
Dimanche 02 décembre : D3 = 09h00 – D4 = 13h30
Ouverture du greffe et de la salle d'échauffement 1h avant chaque départ
Inspection du matériel 15 minutes avant chaque départ - 2 volées d'essais

Blasons

Catégories	P	B	M	C	J	S1	S2	S3
Arc Classique	Ø 80 cm	Ø 60 cm		Ø 40 cm ou Trispot Vertical (1)				
Arc à Poulies				Trispot Vertical				
Sans Visueur	Ø 60 cm			Ø 40 cm				

Récompenses : Aux 3 premiers de chaque catégorie.
A la première équipe de 4 tireurs : arcs classiques mixtes, arcs à poulies mixtes,
équipe Jeunes, classiques mixtes et arcs à poulies mixtes, (3 meilleurs scores)

Challenge Yves AGOSTINI

Classement à la meilleure équipe composée de 3 tireurs comprenant 1 homme, 1 femme et 1 jeune, avec au maximum un seul arc à poulies, par équipe. Acquis sur 3 années consécutives, ou 5 fois non consécutives.

L'inscription des équipes doit être effectuée avant le départ du premier tireur du club/Cie.

Remise des prix : Dimanche vers 18h00, après le tir de la meilleure flèche, suivi du verre de l'amitié

Inscriptions : Toutes catégories : 8,50 €, à retourner par écrit avant le 26 Novembre, accompagné du règlement à l'ordre de "Le Mée Sports Tir à l'arc",

à Gérard THOMAS - 3 rue de la Sablonnière - 77240 VERT SAINT DENIS

Courriel : concours@archersmeens.com

TEL: 06 12 72 21 96 (message)

Les réservations par mail ou téléphone sont annulées à 72 heures si elles n'ont pas été confirmées par écrit et accompagnées du règlement.

Résultats en ligne sur : www.archersmeens.com

Présentation de l'attestation de Licence 2018 avec photo ou fournir justificatif prévu au règlement FFTA

Chaussures de sports exigées. Tenue blanche ou de club très appréciée pendant le tir et aux récompenses.

L'utilisation des flèches en carbone est laissée sous l'entière responsabilité des archers du fait de la non adaptation de la ciblerie.

La puissance des arcs à poulies est limitée à 60 livres.

BUFFET ET BAR à votre disposition tout a long du concours

(1) Trispots verticaux pour les classiques, uniquement si spécifié sur la feuille d'inscription jointe.

Action financée par :

Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne



Accès au Gymnase

Gymnase René ROUSSELLE, 700, rue des Lacs, au Mée sur Seine

Parking à coté de la Gare SNCF (RER D)

(GPS : 48.541895N, 2.621774E)

